

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE D'ALOS**  
**LE 29 NOVEMBRE 2021**

**ETAIENT PRESENTS**

Laurent BRACHET	Adeline MAUDUIT
Sylvain CAPOT	Jean-Pierre MOLE
Jacques DE RAYMOND CAHUSAC	Martine TAJAN
Brigitte DURAN	Alain TORTET
Alain DURAN	

**ABSENTE EXCUSEE**

Marie-Murielle PUJOL

**SECRETAIRE DE SEANCE**

Martine TAJAN

**PRESIDENT DE SEANCE**

Alain TORTET - Maire

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du précédent Procès-Verbal du 13 Septembre 2021

**DELIBERATIONS**

- Mise à disposition de la Secrétaire de Mairie pour le Groupement Syndical Forestier ARP et COUBLA
- Mise à disposition de l'Employé Communal pour le Groupement Syndical Forestier ARP et COUBLA
- CCCP marché voirie sous mandat 2022
- Rapport d'activités de la CCCP pour l'année 2020
- Modification du libellé des Statuts « Compétences Action Sociale et Observatoire Astronomique »
- Certification de la « Gestion Forestière Durable des Forêts »
- Travaux 2022 pour demande de subventions
- Motion CHAC

**QUESTIONS DIVERSES**

- Projet délibération Cycles de Travail et l'attribution des jours ARTT
- Travaux peinture Mairie et salle communale – Toiture Mairie - Débroussaillage
- Achat groupé « sel de déneigement »
- Cimetière Columbarium gazon – Arbre mûrier
- Site informatique de la Mairie

*Le quorum étant atteint, la séance débute à 20 heures*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 SEPTEMBRE 2021**

VOTE

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATIONS

- *Mise à disposition de la Secrétaire de Mairie pour le Groupement Syndical Forestier ARP et COUBLA*

La Secrétaire sera mise à disposition pour 2 heures/mois au sein du Groupement Syndical Forestier. Si le nombre d'heure est dépassé, il sera facturé à ce Groupement. Les frais de fonctionnement pour l'achat de fournitures (enveloppes, papier, etc.) seront facturés à ce Syndicat.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *Mise à disposition de l'Employé Communal pour le Groupement Syndical Forestier ARP et COUBLA*

Le travail effectué par l'Employé Communal, pour le Groupement Syndical, sur les routes forestières, sera calculé au temps passé. Le total des heures effectuées sera partagé entre la Commune et le Groupement Syndical.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *CCCP Marché « voirie » sous mandat 2022*

De nombreuses Communes adhéraient à ce marché afin d'obtenir un tarif de groupe dont la DETR s'élevait à 30 %.

En faisant notre demande personnelle, le taux DETR reste inchangé. Donc, nous ne souhaitons pas adhérer à ce Marché.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- *Rapport d'activités de la CCCP pour l'année 2020*

Ces rapports ont déjà été votés en Conseil Communautaire. Monsieur le Maire fait lecture d'un rapport d'activités. Par exemple ; achat de défibrillateurs, sel de déneigement, etc. Ces achats sont effectués en regroupant les Communes ce qui permet de bénéficier d'un tarif préférentiel.

POUR : 9

CONTRE :

ABSTENTION : 0

- **Modification du libellé des Statuts « Compétences Action Sociale et Observatoire Astronomique »**

L'Action Sociale d'Intérêt Communautaire est chargée de la gestion de l'HEPAD de MASSAT, de la Résidence des 4 Vallées à SEIX, de la gestion locative des locaux, de la création et gestion du Centre de Santé.

L'Observatoire Astronomique du Cap de GUZET doit être réalisé. Coût de cette réalisation : 600 000 €. Certains opposants à ce projet retardent le début des travaux.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Certification de la « Gestion Forestière Durable des Forêts »**

Nous devons renouveler notre engagement concernant ce contrat qui est d'une durée de 5 ans. Cela permet de valoriser les bois de la Commune, de bénéficier de la bonne gestion de la forêt, par exemple. Le montant de cette cotisation s'élève à 404 € pour 5 ans.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Travaux 2022 pour demande de subventions**

« Devis » en attente pour la toiture de la Mairie.

- POUR :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **Motion CHAC**

Lecture faite par Monsieur le Maire de cette motion qui précise la situation et l'avenir du CHAC de Saint-Girons.

- POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### QUESTIONS DIVERSES

- **Projet délibération Cycles de Travail et attribution des jours ARTT**

Ce projet de délibération concerne les horaires de la Secrétaire de Mairie. Elle effectue 1 607 h/an, soit 35 h/semaine. Son statut ne lui permet pas de bénéficier de jours ARTT dans la mesure où son taux horaire annuel n'est pas supérieur à celui annoncé.

- **Travaux peinture Mairie et salle communale - Débroussaillage**

Les « Devis » concernent la salle de réunion, le secrétariat, le couloir d'entrée de la Mairie et la salle communale. Entreprise retenue : *Alexandre FAUP*.

Travaux	MURILLO	Alexandre FAUP
Salle de Réunion Secrétariat Couloir d'entrée	<b>A COMPLETER</b>	3 962 €
Salle Communale	<b>A COMPLETER</b>	2 460 €

L'Entreprise *BATI BOIS* est intervenue suite à une gouttière dans la jointure du mur de la cuisine Communale et de la Mairie, nettoyage de la gouttière à la Chapelle de La Rivière, remise en place de plaques de zinc à l'Eglise et mise en place de témoins. Location d'une nacelle.  
Coût : 2 500 €

La toiture de la Mairie s'avère en mauvais état.

Le « Devis » des travaux s'élève à 45 000 €.

Un deuxième « Devis » est demandé auprès d'une autre Entreprise.

- ***Débroussaillage***

Débroussaillage de la voirie sur la commune et les pistes forestières par l'Entreprise SOUQUE. Montant du « Devis » 3 470 €

Montant du « Devis » de la CCCP uniquement pour la piste forestière : 1 728 €

- ***Cimetière Columbarium gazon – Arbre mûrier***

Mise en place d'un gazon synthétique autour du columbarium.

Un mûrier platane sera remplacé au Hameau de La Rivière car le précédent n'a pas résisté aux intempéries.

- ***Site informatique de la Mairie***

Tous les documents ont été envoyés au Service AGEDI, afin de créer un site informatique communal. Il sera alimenté et géré par deux Conseillers Municipaux chargés de fournir les informations concernant les différents évènements communaux.



L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30